

L'écho

n° 6

de la Baume



sommaire

1-	CR	DU	8	8	1996
2-	CR	DU	20	9	1996
3-	CR	DU	18	10	1996
4-	ROLE D'AFFOUAGE 1996				
5-	COMMISSIONS DES BOIS 1996				
6-	DAVID VINCENT SUITE				
7-	FOYER RURAL				
8	VIE COMMUNALE				

bulletin municipal
de la commune de Châtelneuf

NOVEMBRE 1996

Compte rendu de la réunion du conseil-municipal
en date du 8 Aout 1996

Présents : Mrs MONNET Gilles et GIROD Patrick , adjoints
Mrs MONNET Jean-Marie - CHIADO-CAPONET Joel - BOCKENMEYER
Jean-Claude - Mme PARET Marie-Josèphe - Mr PELLERIER Maurice -
MICHAUD André. - Girardot Gilles.

Absents excusés : Mr TRIBUT Jean, Maire - Mr MOREL Gérard.

. DEVIS TOITURE DE L'ECOLE DES ETS MOUTENET-BLONDEAU :
21007.92 F TTC.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Fait à Chatelelneuf le 9 Aout 1996

LE 1ER ADJOINT,



REUNION DU CONSEIL-MUNICIPAL DU 20.09.1996

TOUS PRESENTS

- Délibération pour demande de la subvention pour le projet d'aménagement du Belvédère du Rocher de la Baume. Le chemin du Rocher de la Baume sera refait courant 1997, Le belvédère en 1998.
- Réfection du clocher de l'église, la réponse du Conseil-Régional pour la subvention sera connue après le 14.10.1996.
Cout du projet par l'Atelier de Rougement : 553 080,06 F TTC
+ ravalement de la façade : 49 419,00 F H.T.
- Délibération est prise pour la fourniture par le SIDEC d'un logiciel facturation (pas de surplus du cout de l'informatisation de la commune).
- Prix du M3 d'eau : 2 F au lieu de 1,50 F
- Ordures ménagères : 200 F par logement.
- Indemnité de logement des instituteurs, le taux de l'augmentation de 2,1 % est voté par le Conseil.
- Concernant la construction du nouveau Centre de Secours et la création d'un SIVU, le Conseil-Municipal donne son accord au projet.

Fait à Chatelneuf le 23.09.1996

LE MAIRE,

Bruhat y.



DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER

MAIRIE de CHATELNEUF

39300

Téléphone 84.51.61.97

REUNION DU CONSEIL-MUNICIPAL DU 18/10/1996

TOUS PRESENTS

- Le conseil-Municipal autorise Mr le Maire à signer l'acte de vente du terrain de Mr MICHAUD Didier d'une superficie de 9148 M2.

- AFFOUAGE DU TERRAIN VENDU A MR MICHAUD Didier

Tous les brins et arbres non marqués réservés à la commune.

Les branchages des arbres réservés à la commune soit : 1 épicéa - 18 hêtres - 1 tilleul - 2 frênes - 5 chênes - 1 érable - qui seront exploités par la commune et vendus par celle-ci.

D'après l'estimation effectuée par la commission des bois, le bois de chauffage, cédé à Mr MICHAUD Didier est égal à trois années de chauffage soit partage des lots de bois d'affouage OCTOBRE 1996 - 1997 - 1998.

Monsieur MICHAUD Didier s'engage à respecter ces clauses et à acquitter chaque année la taxe d'affouage.

- En raison de l'arrêt de maladie de Mme LAMY-PITHOS Bernadette, Mme GIROD Alexandrine est embauchée pour la remplacer.

- Le Conseil-Municipal accepte que Mr le Maire signe la convention pour la conservation de clairières en forêt avec le Président de la Fédération des Chasseurs du Jura.

Fait à Chatelneuf le 21 Octobre 1996

LE MAIRE,

Strubaty



DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER

MAIRIE de CHATELNEUF

39300

Téléphone 84.51.61.97

ROLE D'AFFOUAGE 1996

			N ^{os} des Pots				N ^{os} des Pots
01	BERBEY	Henri	47	25	MARCHAND	Jacques	31-
02	BERTSCHY	Charles	41	26	MICHAUD	André	14-
03	BERTSCHY	Guy	22	X 27	MICHAUD	Didier	
04	BERTSCHY	Patrick	8	28	MICHAUD	Eric	6-
05	BLONDEAU	Claude	23	29	MICHAUD	Louis	15-
06	BLONDEAU	Emile	36	30	MICHAUD	Nelly	42-
07	BLONDEAU	Jean-Marie	38	31	MONNET	Bernard	16-
08	BOCKENMEYER	Jean-Claude	7	32	MONNET	Claude	28-
09	BOCKENMEYER	Marcel	20	33	MONNET	Gilles	35-
10	BOCKENMEYER	Robert	19	34	MONNET	Jean-Marie	2-
11	BOURGEOIS	Louis	39	35	MONNET	Jean-Pierre	21-
12	CHIADO-CAPONET	Joël	5	36	MONTAGNON	Henri	26-
13	DAYET	André	40	37	MOREL	Gérard	9-
14	DUPLESSIS	Jean	33	38	PARET	Christian	1-
15	GAMET	Henri	10	39	PASQUELIN	Liliane	45-
16	GAUTSCHI	Paul	4	40	PELLERIER	Maurice	30-
17	GIRARDOT	Gilles	46	41	POMARO	Hervé	43-
18	GIRARDOT	Jacques	13	42	RAGOT	Bruno	25-
19	GIROD	Patrick	32	43	RAGOT	Jean	23-
20	GRAPPIN	Madeleine	44	44	RAGOT	Micheline	3-
21	GREUSARD	Jeanne	34	45	SAUVONNET	Patrick	24-
22	JACQUEME	Max	37	46	TRIBUT	Jean	11
23	LAMY-PITHOS	Bernadette	27	47	VANNOZ	René	17
24	LIMAGNE	Rémy	18	48	VOJINOVITCH	Stéphano	12

ARRÊTONS LE PRÉSENT RÔLE A : QUARANTE HUIT.



COMMISSION DES BOIS

NOMINATION DES RESPONSABLES DES LOTS D AFFOUAGE

GIRARDOT GILLES PARCELLE 54

MONNET JEAN MARIE LOT 1 A 18

CHIADOT JOEL PARCELLE 6

MOREL GERARD LOT 19 A 31

GIROD PATRICK PARCELLE 16

MONNET GILLES LOT 31 A 42

TRIBUT JEAN PARCELLE 47

MONNET GILLES LOT 3 A 45

GIRARDOT GILLES LOT A MONSIEUR MICHAUD DIDIER

TRIBUT JEAN

TOUS LES CHEMINS COMMUNAUX DOIVENT RESTER LIBRES D ACCES.
PAR CONSEQUENT, AUCUNE CLOTURE NE DOIT OBSTRUER CES DITS
PASSAGES

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Mon gars, il est temps d'te recycler! Enchanté, moi c'est Jean-Baptiste, pour les intimes: Moliere. J'ai de l'insolence, de l'audace et du cran. En ces temps de grande misère, les hommes ne savent plus rire. Vois, depuis qu'ils ont touché la lune, ils ne rêvent que de fuir. Crois-tu que là-haut se sera mieux, de nouveau ils voudront gouverner, être les premiers ou les meilleurs pour finalement retomber dans une tristesse cosmique... Elle ajouta: Je viens d'être licenciée pour insubordination. Ils ont bien tenté de m'attacher à une benne, d'autres encore voulaient m'enfermer dans un entrepôt désaffecté. Mais, chez les Moliere nous savons persister! Tant pis pour le reconditionnement et d'autres aventures. D'ailleurs, j'en ai assez d'être considéré comme un objet, l'avenir appartient aux troubadours et aux trouvères. Les gens des villes souffrent de promiscuité et ceux des champs d'isolement, soyons les nouveaux messagers du rire! J'en ai vu passer moi, des idées sans jamais les exploiter, à mon tour d'agir et puisque tu me sembles si calme, je suis certain que tu conviendras.

David éberlué, souleva le couvercle et vit penché sur lui, la tête du « SDF ». Ses yeux brillaient d'espoir et entre deux coups de langue, il dit;

- J'étais à la fontaine, baillant aux corneilles. Je prenais racine lorsque j'entendis le vacarme, on aurait dit le boileau tombant sur la bruyère. Ici on me surnomme « SDF » mais mon vrai nom est Jean, Valjean pour les chiennes de Pigalle. J'ai de l'expérience, de la connaissance et de la prestance. J'en ai assez de tout ceci, ils sont comme leur maître, jamais contents, toujours jaloux, n'ont-ils donc pas assez souffert? Veulent-ils la guerre? Posant son train arrière, il termina « dandolinant » son museau; J'suis des vôtres!

A ces mots, la république qui s'était arrêtée de pleurer, suivant la scène le cou et les oreilles tendus, s'exclama les bras levés au ciel; « Vive la république libre! » Elle serait bien descendue prenant l'arche de David lorsque à la stupeur générale, dans le ciel, une éclaircie se fit, une voix céleste lança: « Je vous demande de ne pas vous arrêter... »

Aussitôt, une seconde rétorqua; « Voyons, un peu de sérieux! » Moliere, David, Jean ainsi que la république se regardèrent confus. Ils étaient donc plusieurs et cette scène avait semé chez eux, la discorde.

-Enfin quoi, ils peuvent bien s'amuser.

-Non, non et non! Ce sera pour plus tard. Tu ne vois pas que tu leur donnes de mauvaises habitudes. Rappelle toi quand tu as envoyé ton fils sur terre, pour un caprice! Il n'a pensé qu'à accomplir des miracles.

- N'empêche que depuis, ils ont un sens plus développé d'autrui!

- Tu sais que ce sont de belles paroles, sur le fond, ils ne changent pas!

- Oh, et puis zut! Tu râles toujours.

- Que maudit soit le jour où j'ai cru en toi!

- Blasphème! N'oublie pas ptite Marie que tu n'as qu'un rôle consultatif dans ma vie.

- Toujours pareil avec vous les hommes, nous ne sommes que des objets. Si je pouvais, je demanderais le divorce!

- Deuxième blasphème! Au troisième, je te révoque. Quant à vous, s'adressant aux témoins de cette scène de ménage céleste; « je vais effacer de vos mémoires l'incident. Ils ont mis des milliers d'années pour venir me chatouiller les pieds, je ne vais pas cautionner une entreprise si facile ». Soupirant, le très haut ajouta; « Je me fais vieux, pour un coup que je me laissais prendre au jeu ».

A ces mots, le chien termina, « dandolinant » son museau; « j'suis des vôtres » La république qui écoutait, fit une moue et remontant son corsage dit tout bas; « Il ne pensait qu'à s'amuser celui-là, moi qui comptais sur lui, j'aurais eu fière allure. »

David Vincent n'était pas homme à se laisser intimider et encore moins distraire. Il était de ceux que le temps ne dérange pas. Il avait vu bien des choses, entendu bien d'autres sans compter les reproches des uns ou des autres. Il aurait voulu apporter un plus, mais ses contemporains, pressés, adoptaient les mêmes comportements que lui dans l'enfance, ils avaient peur. Ce n'était pas qu'il n'y croyait plus, c'était simplement qu'il sentait ce décalage où le plus gênant est de dire; « Je suis d'accords mais faites attention où vous allez », surtout lorsque les autres ne le savent pas encore. Moliere et Jean semblaient s'apprécier et David ne doutait pas qu'il formerait une troupe à succès. Les regardant avec un sourire, il leur souhaita bonne chance.

FOYER RURAL DE LA COMBE A L'OURS

C'est reparti !

À partir du 05/11 reprise des "cartes du mardi".
Activités: sortie VTT, randonnée équestre, ski, cinéma, etc...
Vente des vignettes 96/97 après l'Assemblée Générale qui
aura lieu vers la mi-Novembre.

LA FETE AU VILLAGE

Deuxième week-end de septembre, selon la tradition, la Fête du Village est revenue. L'an dernier déjà, ce retour avait été ébauché. Cette année, la Gouriboule, la Société de Chasse, le Foyer Rural se sont groupés pour essayer d'offrir à tous une fête plus importante.

Le beau temps était de la partie pour la journée, le froid et un vent glacial pour la soirée, l'organisation avait quelques défauts mais notre but était atteint, la FETE DE CHATELNEUF revivait.

Je tiens à remercier au nom des trois Associations, toutes les personnes qui nous ont aidé pour faire de ce week-end une réussite.

Merci encore et je l'espère à l'année prochaine.

La secrétaire,

Marie-Jo PARET

VIE COMMUNALE

COMME TOUT LE MONDE LE SAIT, LA FETE DE NOTRE VILLAGE EST LE 8 SEPTEMBRE: DEDETTTE S EN RAPPELLERA PLUS QUE QUICONQUE, EN EFFET ELLE A ETE VICTIME D UN ACCIDENT LORS DU BAL. TRANSPORTEE PAR LES POMPIERS AU CENTRE HOSPITALIER DE CHANPAGNOLE NOUS APPRENTONS APRES QUEQUES HEURES PLUS TARD QU ELLE AVAIT LE COL DU FEMUR DE CASSE. APRES 3 SEMAINES PASSEES A L HOPITAL ELLE SUIT UNE CONVALESCENCE CHEZ ELLE QUI JE SAIS ET ASSEZ LONGUE ET PENIBLE UN GRAND REMERCIEMENT TOUT SPECIALEMENT A NATHALIE R ET GILLES G QUI SE SONT OCCUPES D ELLE AVANT L ARRIVEE DES POMPIERS TOUS TES COPAINS ET AMIES TE SOUHAITENT BEAUCOUP DE COURAGE ET DE PATIENCE DURANT CETTE EPREUVE DOULOUREUSE . A TE REVOIR BIENTOT SUR LES PISTES DE DANSE

SALUT

NOUS SOUHAITONS AUSSI UN BON RETABLISSEMENT A MADAME RAGOT MICHELINE SUITE A SON OPERATION ET A MADAME LAMY PITHOS POUR SES DOULEURS AU BRAS AINSI QU'A MR HERVE POMARO POUR SA FRACTURE A LA JAMBE .

LUNDI 11 NOVEMBRE RENDEZ VOUS DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS A 11 HEURES SUIVI D UN VIN D HONNEUR A LA MAIRIE

SOIREE DANSANTE

LE SAMEDI 23 NOVEMBRE A 20 HEURES
SALLE DE LA MAIRIE ENTREE 15 F
BUFFET BUVETTE
- VENEZ NOMBREUX

LE SECRETAIRE

GIROD PATRICK